



Gestion policière, militaire et privée des manifestations Black Lives Matter

Fabien Jobard

► To cite this version:

Fabien Jobard. Gestion policière, militaire et privée des manifestations Black Lives Matter. 2020.
halshs-03281848

HAL Id: halshs-03281848

<https://shs.hal.science/halshs-03281848>

Submitted on 8 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fabien Jobard

Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales

Gestion policière, militaire et privée des manifestations Black Lives Matter

La mort de George Floyd le 25 mai 2020 a déclenché dans le monde entier des manifestations de grand ampleur. Aux États-Unis, ces manifestations ont rapidement pris un tour violent et l'on compta pas moins d'une trentaine de morts à la fin de l'été. Du côté des forces de police, une grande diversité de réactions policières fut observée, jusqu'au genou symboliquement mis à terre par les agents – rien d'étonnant à cela, puisque la police relève aux États-Unis d'une vingtaine de milliers d'organisations, la plupart fortes de quelques dizaines seulement d'agents. Le président Donald Trump ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui a d'emblée fait pression sur autorités locales afin qu'elles en appellent aux forces fédérales, depuis le 9-11 réunies sous l'autorité du Department of Homeland Security. Le but de l'intervention, selon Trump? « [Cut through \(protesters\) like butter](#) ». Nombre de gouverneurs et des maires n'ont pas donné suite à ces martiales invitations, alors que l'on a recensé des manifestations dans pas moins de 2.500 localités.

On compte cependant [55 engagements des forces fédérales](#), notamment à Washington DC, Seattle ou Portland. A Seattle, l'intervention de la Garde Nationale dès la fin du mois de mai amena une répression particulièrement brutale des manifestations, sur fond de matraquages, tirs de grenades lacrymogène ou de grenades à détonation, et jets de poivre. Les protestations convainquirent le gouverneur de retirer les troupes, ce qui amena les protestataires à planter un camp en plein milieu de la ville. Les violences cessèrent alors, mais l'évacuation du camp relança le cycle des confrontations violentes jusque le milieu du mois d'août, durant lesquelles des fusillades se produisirent à au moins deux reprises, tuant deux personnes.

A Portland dans l'Oregon, on assista également à une relance de la violence par l'intervention des forces fédérales. Des manifestations quotidiennes s'y déroulaient depuis la mort de G. Floyd, autour notamment du palais de justice. Elles étaient vigoureusement réprimées par les forces de police locales, qui n'hésitaient pas à employer ce que l'on appelle des « [impact munitions](#) » (Tasers, balles en caoutchouc type Flash Ball ou LBD, petits sachets de sable ou de billes de plomb ou de bois). Ce usage de moyens offensifs fut tel qu'une juridiction fédérale imposa aux polices locales de ne plus utiliser que le gaz, estimant que les armes en usage étaient contraires au 4^e amendement à la Constitution (« the right of the people to be secure in their persons »). Fin juillet pourtant, le gouvernement fédéral ordonna l'envoi de diverses forces fédérales ([Operation Diligent Valor](#)). Dès lors, la proportion de manifestations donnant lieu à des violences doubla dans l'Oregon (40%) et atteignit même une proportion de deux tiers à Portland, la capitale.

Ces événements suggèrent trois brèves réflexions comparatives, au regard de ce que l'on a connu en France ces dernières années en matière de maintien de l'ordre.

On se souvient que lors des plus violentes émeutes urbaines que les États-Unis aient connues, celles liées à l'acquittement en 1992 des policiers ayant battu Rodney King, l'envoi des troupes fédérales à Los Angeles ramena le calme. Ces troupes apparaissaient extérieures aux conflits ancrés entre les habitants noirs et les diverses forces de police locales, à commencer par le

très brutal LAPD, et la force fédérale était vue comme une force de pacification. On constate avec la présidence Trump que ce n'est pas la nature des forces qui est prédictive du niveau de force qu'elles emploient, mais tout simplement la nature du « mandat » qui leur est confié par le politique. Cette réflexion peut sembler être un truisme, mais elle peut aider à éclairer des débats très marqués en France par la mise en concurrence des types de police dans la gestion des foules contestataires, des CRS ou Gendarmes mobiles d'un côté (forces « militarisées », dirait-on aux États-Unis) et des polices urbaines de l'autre.

Mais le trait le plus marquant des manifestations est bien le recours à la violence privée, la violence de manifestants contre d'autres manifestants. Comme à Los Angeles en 1992, une large partie des décès enregistrés l'ont été à la suite de tirs de commerçants sur des pillards (à Minneapolis, Chicago, Riverside, Philadelphie, Vallejo) ou bien par des menées de véhicules dans la foule, qui ont entraîné deux morts (Saint-Louis, Bakersfield) et de nombreux blessés (7 épisodes en Californie, 4 dans les États de New York et de Floride, etc.). De plus, de nombreuses contre-manifestations ont consisté en un déploiement de milices citoyennes armées (seulement à Portland : les Patriot Prayers, Three Percenters ou les Proud Boys, dont l'un des membres fut tué par un tir), dont une quarantaine ont donné lieu à des violences. Cette multiplication des milices est l'un des aspects les plus neufs de ce nouveau [Summer Protest](#) et illustre deux différences majeures avec les manifestations de rue en Europe (et ici le propos vaut pour les USA, mais aussi pour une bonne part des pays d'Amérique latine). D'une part, le volume très élevé d'armes à feu, tant du côté des policiers bien sûr que du côté des citoyens ; alors que même dans un pays comme la France, où le niveau de violence employé par les policiers est très élevé, l'usage de l'arme reste rare. D'autre part, l'incongruité d'un concept comme celui de « monopole de la violence physique », du fait de son partage par de multiples institutions publiques, associations privées et par les citoyens eux-mêmes. La plupart des manifestations aux États-Unis ne laisse rien voir de cette fragmentation, mais tout mouvement de protestation autour des causes afro-américaines, et particulièrement celles visant la police, met brutalement à la lumière les liens consanguins entre violence et politique.

Fabien Jobard est directeur de recherches au CNRS et travaille au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales.

Pour en savoir plus

Didier Combeau, *Polices américaines*. Paris : Gallimard, 2018.

Fabien Jobard, Jacques de Maillard, *Sociologie de la police. Organisation politique réformée*. Paris : Armand Colin, coll. « U Sociologie », 2015.

Michael Katz, "Why aren't U.S. cities burning?", *Dissent*, 54, 3, 2007, p. 23-29.

John McCarthy, Clark McPhail, "Linstitutionnalisation de la contestation aux États-Unis", in Olivier Fillieule, Donatella della Porta (dir.), *Police et manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*. Paris : Science Po Les Presses, 2006, p. 61-83.

US Crisis Monitor, « Demonstrations and political violence in America », 2020 (<https://acleddata.com>).